

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 6

Artikel: Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-71 [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

façon utile en temps de guerre, comme aussi en temps de paix.

Dans le même ordre d'idées nous lisons dans les statuts de la *Colonne de transports auxiliaire d'Aarau*, au § 14 (sous Finances):

Les ressources de la colonne se composent; 1° de l'allocation de la Société centrale de la Croix-Rouge, 2° des allocations de la section de la Croix-Rouge de

Les samaritains ont peu d'argent, quelques connaissances pratiques, beaucoup de bonne volonté et de dévouement, pourquoi ne demanderaient-ils pas à ceux qui ont de la fortune, de s'intéresser à leur travail? Et pourquoi le demander aux particuliers s'il existe une association qui a des fonds à leur disposition.

Il nous paraît certain que les sociétés de la Croix-Rouge ne pourront qu'être heureuses d'aider leurs « filleules » les sociétés de samaritains, dans leur travail; cela rentre dans le cadre de leur activité « civilisée ». Enfin les samaritains ne peuvent que bénéficier du parrainage que nous leur proposons en se mettant financièrement en rapport avec les sociétés de la Croix-Rouge dont ils font partie.

Et nous pensons que les habitants d'une région qui paient depuis des années des cotisations à la Société de la Croix-Rouge de leur district, verront avec plaisir que leur argent sert à un but concret, visible, d'une utilité immédiate et tangible: les secours au prochain.

Ils se lassaient peut-être de donner « pour le cas de guerre »... Cette Croix-Rouge qui réclame chaque année leur pièce blanche, la voilà qui fait quelque chose pour eux maintenant, et ce quelque chose ne sera pas perdu en temps de guerre! Et puisque cette Croix-Rouge existe et qu'elle a de la fortune, les Samaritains ont bien fait de s'adresser à elle au lieu de demander encore de l'argent à la population qui est déjà sollicitée de tous côtés.

Si notre correspondant de Genève désire que les Samaritains se groupent en *self-made* société, nous n'y voyons du reste aucun inconvénient; mais nous croyons que, dans la plupart des cas, il sera plus opportun pour une jeune société de demander l'appui financier que nous préconisons. *La Rédaction.*

Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-71

(Suite.)

« Héricourt, quoique en dehors du rayon d'investissement de Belfort, participe à toutes les charges du siège par sa position qui commande une des routes principales servant d'accès à cette forteresse; cette localité est en effet le point d'interjection de la vallée de la Lisaine et de la route de l'Isle-sur-le-Doubs à Belfort, et elle a eu, dès l'origine du siège, à subir les rigueurs de l'occupation. Mais surtout, elle s'est trouvée au centre de la marche de Bourbaki contre les lignes de

la Lisaine, et c'est sur elle que se sont concentrées l'attaque et la défense de cette ligne. Pendant trois jours, les maisons de l'extrémité de la ville se sont trouvées entre les lignes françaises et allemandes, supportant l'effroyable canonade qui a constitué, presque à elle seule, la bataille d'Héricourt; les Allemands s'étaient retranchés dans la localité qui a été cependant plus ménagée qu'on n'aurait pu s'y attendre, les Français n'ayant pas voulu se résoudre à l'incendier par

leur tir. Une grande fabrique et une ferme isolée ont seules été brûlées. Néanmoins si les bâtiments ont peu souffert l'état de la population est des plus misérables; il nous fut impossible de trouver à manger quoique ce soit à l'hôtel, et ce n'est que tard et par voie de réquisition, que les officiers prussiens parvinrent à trouver de la place pour nous et nos chevaux. M. L. et moi, échûmes en partage à l'un des pasteurs protestants de la localité, qui nous reçut de la manière la plus amicale, aussitôt que nous eûmes décliné notre qualité de suisses.

Dès le lendemain, nous visitâmes la localité; elle renferme deux ambulances, l'une française et l'autre allemande, manquant de tout, et auxquelles nous laissâmes une partie de notre matériel; en outre, la colonne zurichoise, sous les ordres de M. le professeur Rose, resta à Héricourt et s'occupa immédiatement à recueillir les blessés épars dans les villages du voisinage et à les concentrer sur un seul point. Nous vîmes une centaine de prisonniers français, malades pour la plu-

part, entassés dans un local sans feu, et dont les fenêtres fermaient à peine, ils étaient fort misérables, presque en guenilles, et quoique nous eussions dû à la rigueur ne nous occuper que des blessés, nous ne pûmes laisser tant de misère sans secours, et nous leur distribuâmes quelques vêtements chauds. La population n'est pas moins digne de pitié, elle nous poursuivait en nous demandant du pain, il y avait deux semaines qu'elle n'en avait plus; nous ne pouvions cependant sacrifier les caisses de comestibles que nous avions pour les ambulances, mais nous obtînmes de la boulangerie militaire allemande quelques quintaux de pain qui furent distribués à ces malheureux. Là, comme ailleurs, les habitants n'osent sortir de leur petite ville, le pont ruiné est la limite infranchissable, et, succombant sous le poids d'une énorme occupation, la localité est réduite à ses dernières ressources en fait de vivres. Aussitôt que le sort de Belfort sera décidé, il y aura lieu de s'occuper de venir en aide à ces populations.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Chaux-de-Fonds. Société des samaritains.

— Quelques messieurs qui avaient pu se rendre compte des services que rendent dans d'autres villes les samaritains, songeaient depuis plus d'un an à organiser une section à La Chaux-de-Fonds. En janvier 1908 la Croix-Rouge du district fit donner un cours de pansements et de transports. Ce cours stimula le zèle de plusieurs auditeurs auxquels le Dr Borel avait inculqué les premières notions de secourisme, aussi une assemblée fut-elle convoquée en mars sous la présidence de M. le Dr Perrochet.

Après un exposé de la situation, les personnes présentes décidèrent de former une société de samaritains. Un comité provisoire devait élaborer des statuts et faire rapport à la prochaine réunion. Cette assemblée générale eut

lieu le 13 avril; 45 personnes adhèrent aux statuts présentés, et le comité fut nommé comme suit:

M. A. Monbaron, président, Ravin, 11.
M. A. Houriet, vice-président, Progrès, 135,
M^{lle} A. Monnard, caissière, Nord, 31.
M. E. Paux, secrétaire, Ravin, 9,
M. M. Bloch, chef du matériel, Commerce, 7,
M^{me} Juvet et M^{lle} Paux, assesseurs.

La société organise des répétitions et des exercices sous la direction médicale de M. le Dr Borel, un nouveau cours sera donné en automne. Il est aussi prévu un exercice-sortie combiné avec les samaritains de St-Imier. Enfin les samaritains chaudefonniens chercheront à acquérir du matériel de pansement et une voiturette pour le transport des malades.